

Logement Les fondations de l'habitat basse consommation

Des logements économes en énergies, sains et accessibles, telle est la promesse de la future résidence du Parc du Muehlmaten, à Bollwiller, dont la première pierre a été posée hier.

Développement durable. L'expression était sur toutes les lèvres et dans tous les discours, hier après-midi, lors de la pose de la première pierre de la résidence du Parc du Muehlmaten, rue de Feldkirch, à Bollwiller. Un acte plus symbolique que fondateur auquel a pris part Adrien Zeller, le président de la Région Alsace. En compagnie de Jo Spiegel, président de la Communauté d'agglomération Mulhouse sud-Alsace (Camsa), Richard Lasek, maire de Bollwiller, et Serge Wermelinger, gérant de FL Résidences, il a posé une brique identique à



Jo Spiegel, Serge Wermelinger, Adrien Zeller et Richard Lasek devant le chantier de la future résidence économe en énergie, le Parc du Muehlmaten, à Bollwiller. Photos Bernard Biehler

celles qui seront utilisées pour la construction du bâtiment. « Une brique collée, produite ici, et sans pont thermique », a précisé Serge Wermelinger.

Grâce à ce projet d'habitat collectif basse consommation, l'entrepreneur est devenu un des lauréats 2008 de l'appel à projets « bâtiments économes en énergie » lancé par la Région Alsace dans le cadre du programme Énergivie.

« C'est une démarche exemplaire de la part d'un promoteur privé quand on sait que 40 % de la consommation énergétique

est liée à l'habitat », a souligné Adrien Zeller. Pour Jo Spiegel, « la basse consommation est au cœur du développement durable. C'est un défi écologique, mais aussi social et économique. »

Un chantier novateur

La résidence du Parc du Muehlmaten, dont les travaux ont commencé en décembre dernier, est un des tout premiers habitats collectifs du genre qui verra le jour en France. « Un des moins consommateurs d'énergie de France », se félicite

Serge Wermelinger. Sa conception est celle de la basse consommation, avec pour objectif d'atteindre la classe A du diagnostic de la performance énergétique, qui s'étend jusqu'à G. « Aujourd'hui, la plupart des constructions sont de niveau D ou C, remarque Zohir Kaidi, de la société Arche Réalisations, le maître d'œuvre du projet. En terme de gestion et de technique, ce chantier est novateur. Il est à l'image de ce qui va se généraliser d'ici cinq ou dix ans », ajoute-t-il.

Ainsi, le système constructif du bâtiment est basé sur la brique,

une isolation extérieure de 20 cm, une isolation intérieure en laine de roche ou encore un double vitrage.

Mais la démarche écologique et qualitative ne se limite pas à la technique de construction, puisque les matières utilisées sur le chantier — plastique, polystyrène, carton — sont récupérées par une entreprise de recyclage des déchets.

Des prestations « éco-habitat »

Les 15 logements de la future résidence, du F2 de 45 m² au F5 de 102 m², bénéficieront également de prestations « éco-habitat » : production d'eau chaude sanitaire solaire collec-

tive, chauffage individuel au gaz à condensation et chauffage au sol à basse température, ventilation double-flux à haut rendement avec récupération des calories sortantes, mise en place de brises soleil orientables, gestion des luminaires par leds ou lampes fluocompactes avec détection dans les parties communes et extérieures, gestion de l'eau par mitigeurs etc. Côté coût, FL Résidences mise sur l'accessibilité, avec un prix compris entre 2100 et 2300 € le m².

Et pour que le bilan carbone des occupants soit encore meilleur, une piste cyclable reliera la résidence à la gare toute proche de Bollwiller.

Céline Bechler

225

C'est le coût estimé, en euros, des charges annuelles privatives (chauffage, eau chaude, électricité) d'un logement de cinq pièces d'environ 100 m² de la future résidence du Parc de Muehlmaten, à Bollwiller.



Serge Wermelinger, gérant de l'entreprise de construction FL Résidences, avec la maquette du bâtiment qui comptera 15 logements de 45 à 102 m².